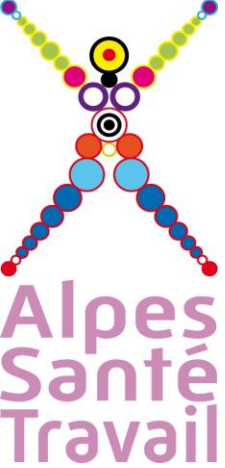




# Suivi longitudinal optimisé des intérimaires à Alpes Santé Travail Grenoble

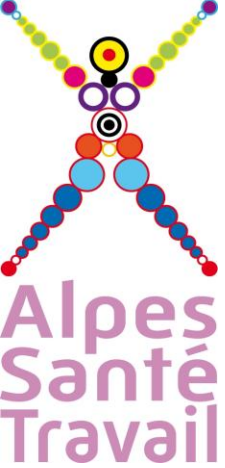
**De la phase expérimentale à la phase  
actuelle**

Dr Bresson, Dr laydevant, Dr Roméro  
V Reverchon IST, D Hachani assistante-préventeur, D Jaouadi assistante



## Contexte

- AST est le seul service agréé pour le suivi des intérimaires sur agglomération
  - environ 100 agences
  - 12000 à 18000 intérimaires
  - 15 médecins du travail, pour certains plus de 50% de l'effectif
  - 18 assistantes
- Plan régional santé-travail



# Constat de départ

- Missions multiples et de courte durée
- Multiplicité des E.U et des risques professionnels
- Postes de travail mal connus
- Rendez-vous en urgence pour satisfaire aux obligations réglementaires
- Redondance des visites
- AT fréquents, graves dans le secteur du BTP

## 2 axes de travail

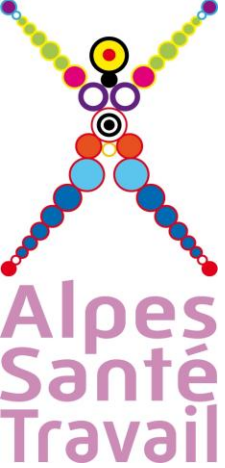
- **AT BTP dès 2005**
  - Secteur où les AT sont fréquents et graves.
  - Nécessité d'avoir une meilleure connaissance de ces AT et de proposer des actions de prévention.
- **Meilleure surveillance médicale des intérimaires : Projet intérim 2009**
  - Amélioration du suivi médical : orientation vers une **prestation globale en santé au travail et un suivi individualisé**

# 1° axe : AT BTP

- Groupe de travail transversal.
- Demande de transmission des déclaration d'AT aux agences du secteur du BTP
- Analyse des circonstances d'AT, du siège des lésions et du type de lésion.
- Au total ce sont les manutentions manuelles, les chutes de plain pied et l'utilisation d'outils à main qui sont les 3 premières causes d'AT.
- Les sièges des lésions sont les mains et le rachis dorso-lombaire.

# Actions de prévention

- Mises en commun de savoirs et de compétences
- Individuelles, suivi des dossiers des salariés, anticipation sur les reprises problématiques, mobilisation des acteurs de la réinsertion.
- Proposition de **formation SST** par AST des chefs d'équipe et des intérimaires du BTP

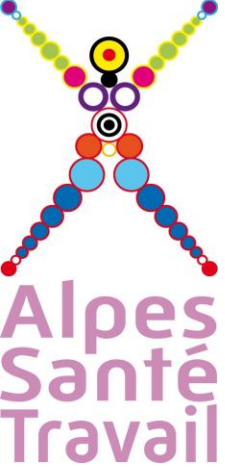


# AT BTP

- Retour d'information sur les déclarations d'AT trop parcellaire par rapport chiffres de la CRAM – CARSAT.
- Suivi des AT graves avec arrêt. Proposition visite de pré-reprise et de reprise avec orientation Fastt si besoin.
- Connaissance des postes, visites de chantiers.
- Actions de prévention collectives.

## 2° axe : Meilleure surveillance médicale des intérimaires : « Projet intérim 2009 »

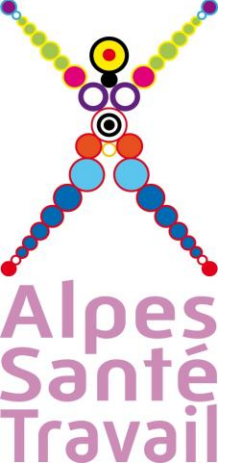
- Suivi individualisé des salariés
- Constitution du Curriculum Laboris (CL) et traçabilité des expositions
- Surveillance alternée visite médicale et entretien médico-professionnel par infirmière (IST).
- Travail sur le terrain pour une meilleure connaissance des risques en collaboration avec les agences de T.T et les E.U.
- Mise en place d'actions de prévention collectives



# Visites médicales

## 1° adaptation du projet initial

- Absence de dérogation de la DIRECCTE pour les entretiens infirmiers
- Médecins d'astreinte
- On note
  - Absentéisme lié convocations nominatives
  - Auto-questionnaire pour CL mal compris par les intérimaires.



## 2° adaptation du projet initial

- Convocations non nominatives.
- Travail en trinôme : assistante , infirmière, médecin
- CL s'appuyant sur les recommandations de la HAS pour le dossier médical santé travail et sur les actions prioritaires de la CMT.

## Documents de prévention

Créés et donnés aux salariés en fonction des secteurs d'activité des TT suivis :

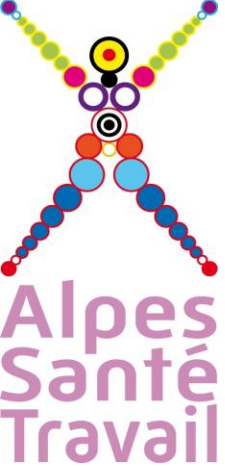
- Accidents d'exposition au sang
- Travail posté
- Soudure
- Utilisation de documents existants (bruit, mal de dos...)

## Travail de terrain : Visite des entreprises utilisatrices et des chantiers

- Contact avec EU et leur médecin du travail.
- Comptes rendu des visites à destination des ETT, des EU, des médecins du travail du service et de l'EU
- Fiches de poste
- Fiche de synthèse des risques de EU pour TT

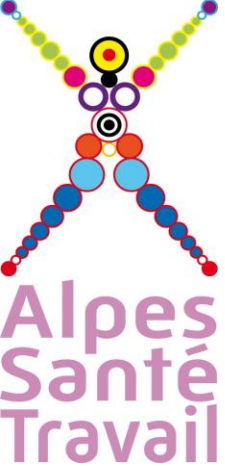
## Actions de prévention collective

- Proposition de formation SST aux chefs de chantier et TT du BTP
- Participation à des réunions sécurité dans des ETT
- Approche médicale de la prévention
  - Bruit
  - [Lombalgies](#)



# Prévention des AT

- Par la formation SST
- Par les actions collectives
- Poursuite du recueil des AT pour le BTP et les agences partenaires du projet
- Suivi des intérimaires après AT grave avec arrêt de travail et orientation si besoin vers le Fastt.



# Travail en partenariat avec la CARSAT

Dans le cadre de la prévention des AT du BTP:

- Connaissance des AT des intérimaires du BTP,
- Suivi des AT
- Visite de chantiers,
- Participation au CISSCT (CHSCT chantier)

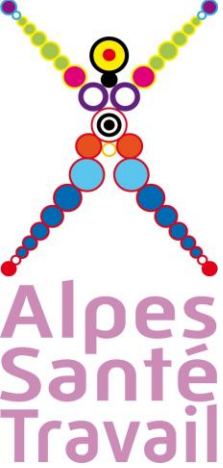
## Bilan : les apports de la phase expérimentale

- Intérêt de la reconstitution du curriculum laboris
- Satisfaction des TT lors des visites médicales
- Développement du partenariat avec les ETT et EU.

IST peut travailler en autonomie,  
mais n'en a pas l'autorisation

## Bilan de l'expérimentation : les écueils

- Absence de dérogation
- Absentéisme important lors des convocations nominatives
- Limites et imperfections du logiciel informatique.
- Durée des visites médicales plus longues
- Impossibilité de faire la formation SST par insuffisance de participants.



## Phase actuelle depuis juin 2011

- Travail avec secrétaire assistante formée aux risques professionnels
- Travail pluridisciplinaire : IST, assistante de prévention, IPRP
- Poursuite des visites des EU.
- Développement des actions de prévention collectives
- Poursuite du suivi des intérimaires après AT.

## L' avenir

- **Pour le suivi en visite médicale**
  - Formation de secrétaires assistantes et élargissement à d'autres ETT
  - Amélioration du suivi des TT après AT (pré-reprise, reprise, reclassement)
- **Pour le travail de terrain**
  - Partenariat avec Carsat
  - Travail en équipe pluridisciplinaire
  - Développement des actions de prévention collectives